
Reed Smith conseille Accor sur les aspects fiscaux de la cession de sa participation dans Essendi

Paris, le 24 juillet 2026 – Le cabinet d'avocats international Reed Smith a conseillé Accor sur les aspects fiscaux de la cession de sa participation d'environ 30,7 % dans Essendi, anciennement AccorInvest, à un consortium formé par Blackstone et Colony IM.

Accor a annoncé le 23 juillet 2026 avoir signé l'accord définitif de cession de sa participation dans Essendi. Cette opération porte sur la vente de l'intégralité de cette participation pour un montant pouvant atteindre environ 975 millions d'euros, dont environ 675 millions d'euros seront perçus à la réalisation de la transaction, auxquels pourra s'ajouter un complément de prix pouvant aller jusqu'à 300 millions d'euros.

La transaction devrait être finalisée au quatrième trimestre 2026, sous réserves des autorisations réglementaires et des approbations en matière de contrôle des concentrations habituellement requises.

L'équipe Reed Smith était composée de Jean-Pierre Collet, associé, et Alice Pothet-Zevaco, collaboratrice, sur les aspects fiscaux de l'opération.

À propos de Reed Smith

Reed Smith est un cabinet d'avocats international dynamique qui accompagne ses clients dans le développement de leurs activités. Fort d'une culture inclusive et d'un esprit d'innovation, le cabinet propose des services juridiques plus efficaces et créatifs afin d'obtenir les meilleurs résultats pour ses clients. Sa connaissance approfondie des secteurs d'activité, la solidité de ses relations et son organisation collaborative en font un partenaire de référence pour les contentieux complexes, les opérations transactionnelles et les questions réglementaires.

Pour plus d'informations, visitez reedsmith.com.

Contact presse – Reed Smith Paris

Aurélie Prosper – Responsable marketing et communication – aproper@reedsmith.com

Contacts presse – MatchPoint

Amélie Lerosier – Associée – amelie@matchpoint.fr

Leah Petel – Consultante médias – leah@matchpoint.fr